

## Charte d'engagement

**Digital Saint-Malo** est une structure associative avec un objectif précis ; Fédérer les acteurs du numérique dans la région malouine. Le développement de l'économie et de la culture numérique passe par des échanges entre professionnels mais aussi entre amateurs et passionnés.

Pour favoriser cette interaction, l'association *Digital Saint-Malo* cherche à permettre, par l'intermédiaire de ses nombreux projets, une prise de contact désintéressée entre ses membres et sympathisants afin d'aboutir par la suite à des échanges constructifs favorisant la création d'entreprises innovantes fortes de l'expérience et du soutien de ses aînées et à leur développement.

A ce titre, en adhérant à *Digital Saint-Malo*, les membres s'engagent à s'approprier et à respecter les valeurs de l'association qui sont les suivantes :

- **Autonomie**
- **Innovation & passion**
- **Partage & découverte**
- **Enthousiasme & convivialité**

S'agissant ici, d'une association loi 1901, à but non-lucratif, les membres s'interdisent toutes prospection commerciale, recherche d'intérêts financiers ou encore recherche d'emploi. Partager son expérience avec d'autres professionnels doit être le seul leitmotiv des membres de *Digital Saint-Malo*.

Tout adhérent doit jouir de ses droits civiques, adhérer aux statuts et au règlement intérieur et s'acquitter d'une cotisation annuelle à partir de son adhésion.

La qualité de membre se perd par démission, par décès, par disparition, liquidation ou fusion s'il s'agit d'une personne morale, par radiation ou exclusion décidée par le conseil d'administration pour non-respect des modalités d'adhésion annuelle ou pour motif grave.